



**Quaderni**

Communication, technologies, pouvoir

**110 | Automne 2023**

**Politiques de l'innovation**

---

# Avant-propos : L'innovation : des savoirs aux instruments pour gouverner les sciences, les techniques et l'industrie

**Jean-Baptiste Devaux**

---



## Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/quaderni/2804>

DOI : 10.4000/quaderni.2804

ISSN : 2105-2956

## Éditeur

Les éditions de la Maison des sciences de l'Homme

## Édition imprimée

Date de publication : 15 novembre 2023

Pagination : 9-16

ISSN : 0987-1381

## Référence électronique

Jean-Baptiste Devaux, « Avant-propos : L'innovation : des savoirs aux instruments pour gouverner les sciences, les techniques et l'industrie », *Quaderni* [En ligne], 110 | Automne 2023, mis en ligne le 01 novembre 2023, consulté le 04 mai 2024. URL : <http://journals.openedition.org/quaderni/2804> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/quaderni.2804>

---

Le texte et les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés), sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

# **Avant-propos : L'innovation : des savoirs aux instruments pour gouverner les sciences, les techniques et l'industrie**

**Jean-Baptiste Devaux**

Post-doctorant laboratoire PACTE - Sciences Po Grenoble

Chercheur associé au Centre de sociologie des organisations - Sciences Po Paris

L'*innovation*, mot attrape-tout aux contours labiles et flous, est devenue au cours des dernières décennies un vocable incontournable tant dans le champ des organisations marchandes et productives que des institutions publiques. Parfois affublé d'épithètes (technologique, publique, sociale, managériale, organisationnelle, disruptive, durable voire sobre, etc.) qui visent autant à qualifier l'innovation qu'à habiller de modernité des pratiques parfois anciennes ou à légitimer des entreprises contestées, il est de la famille des objets qui, par leur évidence immédiate, résistent à première vue à l'analyse. Il semble ainsi satisfaire à la définition du lieu commun produit de l'idéologie dominante donnée par Pierre Bourdieu et Luc Boltanski, qui est de ces « *mots (qui) fonctionnent comme des catégories formelles de perception et d'appréciation qui peuvent s'appliquer aux données les plus différents (...) et qui produisent leur objet sous apparence de le décrire* » (Bourdieu et Boltanski, 1976). À l'instar de la *réforme*, de la *modernisation*, du *management* ou encore de la *transition*, l'innovation est de ces mots d'ordre politiques dont le relatif œcuménisme qui accompagne leur avènement questionne plus qu'il n'offre de réponses (Bruno, 2013 ; Sainsaulieu et Saint-Martin, 2017). Pour cela, ce dossier se propose d'interroger les savoirs, les rationalités, les instruments et les usages ce que nous proposons d'appeler le gouvernement par l'innovation (Devaux, 2021).

#### DÉCRIRE ET PRESCRIRE : L'INNOVATION, OBJET DE SAVOIR ET DE POUVOIR

Les sciences sociales se sont emparées de cet objet innovation depuis plusieurs décennies, œuvrant autant à la compréhension du phénomène qu'à la circulation et popularisation du concept (Godin, 2016). Ces travaux sont à présent réunis derrière l'étiquette des *innovation studies* (Godin et Vinck, 2017 ; Saint-Martin et Lamy, 2017). Ils ont notamment contribué d'abord à cartographier et décrire les ressorts et pratiques qui caractérisent le phénomène du changement, que celui-ci affecte les organisations ou bien les activités économiques, industrielles, technologiques et scientifiques. S'inscrivant dans des perspectives de sciences économiques, de gestion, de sociologie ou d'histoire des sciences et techniques, d'innombrables recherches ont fait ainsi fait apparaître les modalités par lesquelles l'activité d'acteurs pluriels — individuels ou collectifs, entrepreneurs, acteurs frontières, etc. —, positionnés à l'intersection de différents champs organisationnels, disposés à endosser des rôles de passeurs entre champs ou envisagés comme dotés de qualités exceptionnelles parviennent à introduire une connaissance, une technique, un produit, une pratique ou une représentation nouvelle au sein d'un espace donné

et à en garantir la diffusion et le succès (pour des synthèses, voir Bergeron, Castel et Noguez, 2013 ; Boutillier, 2013 ; Colin-Jaeger et Wiedemann, 2021). En mettant au jour les dynamiques sociales de l'innovation, ces différents travaux ont notamment objectivé la dimension collective de l'activité d'innovation, laissant ainsi entrevoir certaines conditions sociales et politiques plus ou moins favorables à l'apparition du changement ( Rogers, 1962 ; Akrich, Callon et Latour, 1988).

Si les travaux sur l'innovation ont longtemps réduit ce phénomène à un « ajout », c'est-à-dire au processus par lequel un objet ou une idée nouvelle venait s'imposer dans une organisation, un système ou un marché, de récents travaux ont mis au jour que l'innovation pouvait également s'opérer par « retrait », c'est-à-dire par la soustraction d'un produit, d'un process ou d'une composante comme dans un système sociotechnique (Charpier et Vinck, 2022). Par exemple, différents travaux montrent comment l'innovation dans le domaine des engrais agricoles consiste aujourd'hui à trouver des solutions permettant de s'affranchir des intrants synthétiques et chimiques pour les remplacer — ou non — par d'autres molécules (Goulet, Aulagnier et Hubert, 2022). En continuant à s'intéresser à la dynamique du changement tout en critiquant ouvertement le postulat « cumulatif » qui prévalait jusqu'alors, des sociologues des sciences ont étendu l'horizon de l'innovation, contribuant à une mise en critique politique des représentations dominantes de l'innovation tout en offrant la possibilité de continuer à penser le changement *par* l'innovation, à plus forte raison en contexte de mise en cause du rôle des sciences, des techniques et de l'industrie dans la crise du vivant (Gaglio, Godin et Vinck, 2021).

Dans une perspective dynamique et processuelle, les sciences sociales ont également cherché à mettre au jour les effets de ces processus de changement, de surgissement, de sédimentation et de transformation continue des organisations et espaces sociaux, que ceux-ci affectent l'activité et le travail des groupes sociaux qui s'y adonnent, ou bien plus largement les dynamiques économiques et sociotechniques (Geels, 2002 ; Joly, Barbier et Turnheim, 2022 ; Latour, 1992). Dans cette veine, les sociologues des sciences ou des organisations ont très largement éclairé comment l'innovation peut affecter l'équilibre des pouvoirs au sein d'institutions aussi diverses que les bureaucraties, les entreprises ou les laboratoires et en retour, comment l'irruption d'innovations pouvait être entravée par l'existence de coalitions, de groupes ou d'acteurs dominants soucieux de conserver l'ordre institué qui leur est favorable (Bakker, van Lente et Engels, 2012 ; Rogers, 2000).

L'intérêt porté à l'innovation a essaimé en dehors de ces sous-champs, rendant ainsi incontournables les approches dynamiques en sciences sociales visant à éclairer ce qui favorise, rend probable ou improbable le changement, que celui-ci soit observable à l'échelle micro de l'organisation, à l'échelle méso d'une configuration d'acteurs ou à l'échelle plus macro du système politique (Aust et Bergeron, 2022). Plus récemment, différents travaux s'inscrivant dans des perspectives de sciences de gestion ou de sociologie du travail et au regard de l'influence ont éclairé la manière par laquelle croissante les injonctions croissantes à « innover » ou à « être innovant » avaient affecté le travail de celles et ceux qui y sont soumis (Bedreddine et Cihuelo, 2023).

Mais c'est certainement à l'intérieur des sciences économiques que les réflexions sur les modalités et effets de l'irruption et du déploiement des innovations ont donné lieu aux plus grandes effervescences théoriques et analytiques. Les travaux des économistes, qui pour la plupart s'inspirent de l'œuvre séminale de Joseph Schumpeter, ont très largement cherché à objectiver les modalités par lesquelles les innovations contribuaient aux dynamiques des systèmes productifs et économiques (Aghion et Howitt, 1998 ; Freeman, 2008 ; Schumpeter, 1911). S'ils ne s'accordent ni sur les méthodes d'investigation pour éclairer ces enjeux, ni sur les modalités par lesquelles surgit le changement, les héritiers de l'économiste autrichien convergent autour d'une définition minimale de l'innovation entendue comme une nouveauté (un produit, un procédé, un mode de production, des débouchés ou des matières premières) dont la destination est et doit être le marché et qui est appelée à rencontrer — ou non — une demande commerciale (Guellec, 2009 ; Mazzucato et Penna, 2016). Au regard de la position de choix occupé par les économistes auprès des pouvoirs publics (Berman, 2014) ou du rôle joué par ces derniers dans le développement du champ des *innovation studies* (Fagerberg et Verspagen, 2009), cette définition de l'innovation apparaît aujourd'hui dominante dans le débat public. C'est autour de l'axiome selon lequel ce sont les marchés qui confèrent la valeur, la légitimité et la viabilité d'un nouveau produit, d'une nouvelle idée ou d'un nouveau processus que se structure le débat théorique et que s'agencent de nouvelles politiques publiques visant à favoriser par tous les moyens l'avènement d'économies innovantes. L'irruption de la *start-up nation* après l'élection d'Emmanuel Macron à la présidence de la République en 2017 ne constitue pas de ce point de vue un véritable avènement (Quijoux et Saint-Martin, 2020), mais bien plutôt la reconnaissance par un acteur dominant du champ politique du postulat selon

lequel la valeur des activités scientifiques, technologiques et industrielles est d'abord donnée par les marchés.

#### **ÉCLAIRER EMPIRIQUEMENT LE GOUVERNEMENT PAR L'INNOVATION**

Les travaux des économistes, de gestionnaires, d'historiens ou de sociologues qui se sont intéressés à l'innovation ont ainsi grandement contribué à approfondir notre connaissance des mécanismes par lesquels se développent de nouveaux produits, processus, organisations et par lesquels ceux-ci contribuent à transformer le monde autant que celui-ci est transformé par ces innovations. Aux frontières entre analyse et prescription (que celle-ci soit pro-innovation ou critique), ces travaux ont cependant parfois pris la forme de sciences du gouvernement des organisations et des activités scientifiques, industrielles et économiques (Godin, 2017), comme en témoigne le rôle joué par les sociologues de l'innovation dans la réforme des politiques scientifiques à compter du début des années 1980 (Devaux et Barrier, 2024). Dès lors, en faisant de l'innovation un objet de savoir, ils ont contribué à dessiner un objet de pouvoir. L'innovation apparaît ainsi à l'analyse comme un objet d'enquête *per se*. Au regard de la multiplication des dispositifs visant à faire survenir l'innovation (instruments de politiques publiques, groupes professionnels, organisations dédiées), l'innovation n'apparaît pas seulement comme un lieu commun ou seulement un concept, mais doit être éclairée dans ses matérialités. Dans une perspective foucauldienne, l'innovation s'appréhende ainsi comme un discours qui rend possible l'exercice du pouvoir. En dessinant le phénomène, en produisant des connaissances sur l'activité de celles et ceux qui contribuent de manière générale aux activités scientifiques, techniques ou productives, les sciences sociales ont approfondi la connaissance des phénomènes par lesquels la science irrigue le monde économique, par lesquels de nouveaux produits ou de nouvelles idées surgissent et par lesquelles ces dernières deviennent des sources de profit financier. Elles ont décrit et objectivé le fonctionnement des milieux scientifiques, techniques ou industriels, les règles par lesquelles s'opère le changement en leur sein et ont identifié des paramètres offrant des prises pour rationaliser l'activité. Ces savoirs sont autant de supports permettant à certains acteurs (acteurs institutionnels, personnel d'encadrement dans les organisations) d'amener d'autres acteurs (les scientifiques, les acteurs productifs) à agir de la manière souhaitée (Dardot et Laval, 2010 ; Devaux, 2023 ; Foucault, 2004).

Ce dossier de *Quaderni* fait suite à une journée d'étude organisée en mai 2021 au sein du laboratoire Triangle<sup>1</sup>. Il ambitionne d'approfondir un programme de recherche original de sociologie politique de l'innovation en approfondissant relatives à l'exercice du gouvernement par l'innovation déjà engagées dans les colonnes de cette revue (Paulré, 2016). En s'appuyant sur différents terrains d'enquête (l'OCDE, les politiques d'aides à la recherche industrielle, de valorisation de la recherche au CNRS et de soutien aux start-ups) et en s'intéressant à des dispositifs de soutien à l'innovation destinés à des publics différents, les articles de Cécile Crespy, Julien Barrier, Victoria Brun et Samir Bedredine éclairent l'exercice contemporain du gouvernement des conduites scientifiques, techniques, industrielles ou économiques par l'innovation. Enfin, l'entretien croisé conduit avec Anthony Galluzzo, Arnaud Saint-Martin et Franck Aggeri, récents auteurs d'ouvrages sur le gouvernement par l'innovation, offre l'occasion de comprendre comment différentes disciplines de sciences sociales peuvent fournir un récit alternatif aux savoirs, mythes et représentations dominantes de l'innovation<sup>2</sup>.

Les quatre articles empiriques réunis ici mettent en lumière deux éléments principaux souvent laissés dans l'ombre par les travaux cités précédemment. À rebours des perspectives *a-historique* qui dominent souvent dans la littérature, ils historicisent l'injonction à l'innovation en l'appréhendant comme une modalité singulière et historique de gouvernement. De manière transversale, les articles mettent en évidence le fait que le gouvernement par l'innovation constitue dorénavant une modalité — non exclusive — par lesquels les acteurs publics agissent auprès des opérateurs productifs et scientifiques en contexte économique néolibéral et financiarisé. Mais comme le montre Julien Barrier, ces politiques publiques constituent également des outils par lesquels les acteurs de l'industrie promeuvent leurs intérêts dans la recherche publique. En s'intéressant au comité de la politique scientifique et technologique de l'OCDE (CSTP), Cécile Crespy montre le rôle joué depuis les années 1970 par cette institution à la frontière entre bureaucraties nationales et internationales dans l'intégration de l'innovation comme

1. « Décréter l'innovation. Retour sur les politiques de la recherche et de la technologie en France », organisée par Julien Barrier, Jean-Baptiste Devaux et Audrey Veyzian le 18 mai 2021, ENS de Lyon, laboratoire Triangle.
2. Voir Galluzzo Anthony, *Le mythe de l'entrepreneur : défaire l'imaginaire de la Silicon Valley*, Paris, Zones, 2023 ; Saint-Martin Arnaud et Régnauld Irénée, *Une histoire de la conquête spatiale. Des fusées nazies aux astrocapitalistes du New Space*, Paris, La Fabrique, 2024 et Aggeri Franck, *L'innovation, mais pour quoi faire ? Essai sur un mythe économique, social et managérial*, Paris, Éditions du Seuil, 2023.

composante à part entière des politiques scientifiques à l'échelle internationale. Les articles de Julien Barrier et de Victoria Brun réinscrivent l'irruption d'instruments destinés à soutenir l'innovation dans les transformations contemporaines de ces politiques scientifiques. Ils montrent comment les pouvoirs publics œuvrent au gouvernement des activités scientifiques par l'intensification des partenariats entre industrie et laboratoires de recherche publique ou par la valorisation économique de productions issues de ces derniers. Samir Bedreddine met quant à lui au jour le fait que le soutien à l'innovation dans les start-ups constitue une modalité du gouvernement des activités industrielles et entrepreneuriales. Il montre notamment comment ces politiques publiques s'intègrent à la logique de production de « champions nationaux » qui caractérise l'interventionnisme économique dans le cas français depuis plusieurs décennies (Viallet-Thévenin, 2015).

Les quatre articles offrent ensuite des prises pour appréhender empiriquement le processus d'instrumentation du gouvernement par l'innovation (Halpern, Lascoumes et Le Galès, 2014). S'il est à présent admis que le gouvernement par l'innovation constitue l'une des modalités contemporaines du gouvernement de la science, de la technologie et de l'industrie, l'exercice concret de ce gouvernement constitue un angle mort des recherches actuelles. Cécile Crespy montre tout d'abord que l'irruption de l'innovation au sein de l'OCDE n'induit pas de disparition d'autres manières d'appréhender le gouvernement de la science et de la technologie. L'analyse des thématiques qui guident le travail du comité des politiques scientifiques et technologiques au sein de l'organisation internationale en témoigne. Ainsi, la recherche académique ou les enjeux de transfert Nord/Sud demeurent des enjeux en vue au sein de l'organisation tandis que de nouvelles thématiques disciplinaires émergent parallèlement, comme les biotechnologies. En s'intéressant à deux cas de projets de transferts de technologies issus de laboratoires publics, Victoria Brun donne à voir toute l'ambiguïté du gouvernement par l'innovation. L'auteure montre la manière par laquelle des projets de recherche et leurs porteur-euses *a priori* éloignés des marchés sont enrôlés dans le processus de valorisation économique de leurs travaux. Néanmoins, l'apprentissage de la valorisation n'est pas synonyme d'anéantissement de l'agentivité des acteurs. Ces derniers se saisissent plutôt des dispositifs institutionnels qu'ils envisagent comme autant d'opportunités, notamment pour poursuivre leurs activités de recherche. Ces ambiguïtés font écho à l'article de Julien Barrier qui montre comment les dispositifs de soutien à la recherche partenariale sont autant de ressources pour les scientifiques

qui œuvrent au sein des grandes entreprises pour accroître la légitimité et celle de leurs départements au sein des organisations. Il apparaît ainsi que le gouvernement par l'innovation qui prend la forme de soutiens aux recherches partenariales peut avoir pour effet d'accroître les capacités des chercheurs en entreprise à poursuivre des recherches fondamentales ou dont l'utilité économique ne va pas de soi. Samir Bedreddine montre enfin comment les dispositifs de soutien aux start-up innovantes agissent comme des instances de conformation, de re-socialisation voire de conversion. En incarnant la figure de l'entrepreneur schumpétérien promu par les pouvoirs publics, les start-uppers se font dès lors les principaux promoteurs des représentations dominantes de l'innovation qui incarne alors une forme de pensée d'État (Bourdieu, 1993).